

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2021

---

PROTÉGER LES JEUNES MINEURS DES CRIMES SEXUELS ET DE L'INCESTE - (N° 4048)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N° 8

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« le majeur »

les mots :

« l'auteur ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli et de cohérence.